

Cote du document: EB 2017/LOT/G.4
Date: 3 août 2017
Distribution: Publique
Original: Français

F



Investir dans les populations rurales

Rapport du Président concernant une proposition de don du Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire, dans le cadre de l'initiative pilote "Intermédiaire manquant", à la Coordination nationale des organisations paysannes du Mali, en faveur du projet intitulé "Insertion économique des jeunes ruraux dans les chaînes de valeur avicoles et piscicoles au Mali"

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Philippe Rémy
Chargé de portefeuille
Division Afrique de l'Ouest et du Centre
téléphone: +39 06 5459 2629
courriel: p.remy@ifad.org

Transmission des documents:

William Skinner
Chef de l'Unité des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2974
courriel: gb@ifad.org

Pour: Approbation

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de don en faveur de la Coordination nationale des organisations paysannes du Mali, approuvée par le comité de pilotage du Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP), en faveur du projet intitulé "Insertion économique des jeunes ruraux dans les chaînes de valeur avicoles et piscicoles au Mali", pour lequel le FIDA a été choisi par le GAFSP comme institution de supervision, telle qu'elle figure au paragraphe 13.

Rapport du Président concernant une proposition de don du Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire, dans le cadre de l'initiative pilote "Intermédiaire manquant", à la Coordination nationale des organisations paysannes du Mali, en faveur du projet intitulé "Insertion économique des jeunes ruraux dans les chaînes de valeur avicoles et piscicoles au Mali"

I. Généralités et conformité avec la Politique du FIDA en matière de dons

1. Dans le cadre de l'initiative pilote "Intermédiaire manquant" (MMI), le projet, présenté par la Coordination nationale des organisations paysannes (CNOP) du Mali avec l'appui du FIDA, a été approuvé par le comité de pilotage du Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP) en date du 6 juillet 2017.
2. Le projet proposé est conforme au but et aux objectifs tels qu'énoncés dans la Politique du FIDA en matière de dons (2015)¹, qui accorde une importance croissante à l'insertion économique des jeunes ruraux dans des filières agricoles durables.

II. Le projet proposé

3. Le projet contribuera à: i) promouvoir des approches et des technologies novatrices pour l'inclusion des jeunes vulnérables dans les filières; ii) renforcer les capacités institutionnelles et politiques des partenaires, en particulier les organisations paysannes; iii) renforcer les capacités de plaidoyer et d'engagement politique de la CNOP; iv) générer et partager des connaissances, en particulier grâce à la mobilisation du Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA), afin que ce dernier assure la diffusion, dans les organisations paysannes de l'Afrique de l'Ouest, des produits issus du projet. Les trois principes fondamentaux de la politique seront respectés: i) apporter une contribution considérable à un bien public national en rapport avec le mandat du FIDA; ii) se concentrer sur les interventions auxquelles le financement sous forme de dons offre clairement une valeur ajoutée et un avantage comparatif par rapport aux prêts ordinaires; iii) ne pas se substituer aux ressources ordinaires du budget administratif du FIDA.
4. Les cibles du projet localisées dans les cercles de Sikasso et de Yanfolila (région de Sikasso), de Kati et de Dioïla (région de Koulikoro) seront des jeunes (hommes et femmes) ruraux âgés de 18 à 30 ans. Mille jeunes ruraux (dont 50% de jeunes

¹ Voir document EB 2015/114/R.2/Rev.1.

femmes) seront les bénéficiaires initiaux du prêt "coup de pouce". Après le réapprovisionnement du fonds suite aux remboursements faits par les jeunes initialement ciblés par le projet, d'autres jeunes bénéficieront du prêt "coup de pouce". Avec un taux de remboursement estimé à 85%, ces jeunes seront environ 850 pour le deuxième cycle, 720 pour le troisième et ainsi de suite. Le projet bénéficiera directement aussi à 68 relais paysans et à 640 femmes, qui participeront aux séances de démonstration sur les bonnes pratiques nutritionnelles.

5. L'exécution du projet s'étendra sur une période de 42 mois et s'articulera autour des composantes suivantes:
6. Composante 1: Ciblage et renforcement du dispositif de l'offre de formation, comprenant les activités suivantes:
 - i) identification des paysans-relais;
 - ii) formation des paysans-relais;
 - iii) identification et ciblage des jeunes ruraux soutenus par le projet;
 - iv) formation des jeunes ruraux.
7. Composante 2: Appui aux initiatives économiques des jeunes ruraux et partenariats avec le secteur privé, avec les activités suivantes:
 - i) accompagnement des jeunes ruraux pour le montage et la mise en œuvre d'activités génératrices de revenus;
 - ii) mise en place d'un mécanisme de financement des investissements des jeunes ruraux;
 - iii) mise en place de tables-filières entre les organisations paysannes et les autres acteurs en amont et en aval des chaînes de valeur avicoles et piscicoles;
 - iv) renforcement des capacités des organisations paysannes de base.
8. Composante 3: Pilotage, mise en œuvre, suivi et capitalisation.

III. Effets/produits escomptés

9. Le but du projet est de contribuer à l'augmentation des revenus des jeunes ciblés et d'accroître leur sécurité alimentaire et nutritionnelle. L'objectif est de soutenir la création d'activités économiques durables au profit des jeunes ruraux. Le projet se propose d'atteindre huit résultats, à savoir:
 - i) Mille jeunes ruraux sont formés sur le plan technique et organisationnel pour conduire durablement des activités génératrices de revenus dans les filières avicoles et piscicoles.
 - ii) Les jeunes ruraux ciblés et 640 femmes supplémentaires sont formés aux bonnes pratiques nutritionnelles.
 - iii) Des modèles de production pour l'aviculture et la pisciculture sont testés et éprouvés techniquement et économiquement.
 - iv) Mille activités génératrices de revenus sont mises en place et sont fonctionnelles, dont 90% sont viables et rentables après 18 mois.
 - v) Des tables-filières aviculture et pisciculture sont créées au niveau des cercles et des régions d'intervention du projet.
 - vi) Les bénéficiaires de prêt et leurs organisations paysannes assurent la commercialisation et l'approvisionnement des ateliers d'aviculture et de pisciculture financés par le projet.

- vii) Le réseau des paysans-relais de l'Association des organisations professionnelles paysannes (AOPP) est renforcé.
- viii) Les activités du projet sont capitalisées et des informations les concernant sont diffusées.

IV. Modalités d'exécution

10. La CNOP sera entièrement responsable de la coordination et de la mise en œuvre du projet dans les quatre cercles. En tant que plateforme nationale regroupant les fédérations d'organisations d'exploitants agricoles du Mali et compte tenu du fait que le projet est une première étape d'apprentissage pour la formation professionnelle et l'insertion économique des jeunes ruraux, la CNOP portera le projet et sera la bénéficiaire du don. Elle signera avec l'AOPP une délégation de maîtrise d'ouvrage pour les actions de terrain, document qui précisera les rôles et responsabilités des deux parties dans la gestion technique, administrative et financière.
11. Le projet sera soumis à un audit externe annuel des états financiers, comme prévu par les directives du FIDA. Cet audit sera effectué conformément aux normes internationales d'audit et aux directives du FIDA en matière d'audit.

V. Coût et financement indicatifs du projet

12. Le budget global du projet (y compris le cofinancement, par les membres de la CNOP-Mali, à hauteur de 70 000 USD et les coûts de conception et de supervision, par le FIDA, à hauteur de 130 000 USD) s'élève à 2 810 000 USD. Le montant alloué par le GAFSP à la CNOP-Mali s'élève par conséquent à 2 610 000 USD.

Tableau 1
Coût par composante et par source de financement
 (en milliers d'USD)

<i>Composante</i>	<i>GAFSP</i>	<i>CNOP</i>	<i>Total</i>
1. Ciblage et renforcement du dispositif de l'offre de formation	464		464
2. Appui aux initiatives économiques des jeunes ruraux et partenariats avec le secteur privé	1 253	70	1 323
3. Pilotage, mise en œuvre, suivi et capitalisation	893		893
Total	2 610	70	2 680

Tableau 2

Coût par catégorie de dépenses et par source de financement
(en milliers d'USD)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>GAFSP</i>	<i>CNOP</i>	<i>Total</i>
1. Services de consultants	239		239
2. Services, biens et intrants	41		41
3. Salaires et indemnités	128		128
4. Ateliers, séminaires, réunions	408		408
5. Équipement et matériel	53		53
6. Génie civil	100		100
7. Fonds de subvention	1 107	70	1 177
8. Coûts de fonctionnement	338		338
9. Frais généraux et frais de gestion	196		196
Total	2 610	70	2 680

VI. Recommandation

13. Je recommande que le Conseil d'administration approuve la proposition de don en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds, en sa qualité d'institution de supervision du Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP) dans le cadre de l'initiative pilote "Intermédiaire manquant" (MMI), accordera à la Coordination nationale des organisations paysannes du Mali (CNOP-Mali) un don de deux millions six cent dix mille dollars des États-Unis (2 610 000 USD) pour une durée de 42 mois, destiné à financer en partie le projet intitulé "Insertion économique des jeunes ruraux dans les chaînes de valeur avicoles et piscicoles au Mali". Ce don sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport.

Le Président
Gilbert F. Hougbo

Cadre logique axé sur les résultats

Description	Indicateurs	Moyens de vérification	Hypothèses
Objectif de développement: soutenir la création d'activités économiques durables au profit des jeunes ruraux	90% ² des activités génératrices de revenus (AGR) soutenues sont viables et rentables après 18 mois	Rapports d'activités du projet Capitalisation des paramètres technique et économique	Soutien et cohésion des familles de jeunes
	90% des prêts jeunes et femmes remboursés	Rapports d'activités du projet	Respect des clauses contractuelles par les acteurs
	4 tables-filières pour l'aviculture et la pisciculture mises en place et fonctionnelles dans les 2 régions	Compte-rendu de concertation des tables-filières	Motivation et engagement des acteurs en aval des chaînes de valeur avicole et piscicole
	20 contrats pour la mise en marché des produits issus des activités génératrices de revenus conclus et réalisés entre les organisations paysannes et les acteurs des filières des 2 régions	Contrats signés entre organisations paysannes et acteurs en aval des chaînes de valeur	Respect des dispositions contractuelles par les acteurs en aval
	80 % des femmes et 75 % de leurs enfants atteignent la diversité alimentaire minimale	Enquête de situation de référence et finale sur le score de diversité alimentaire chez 300 bénéficiaires	Pas de sécheresse
COMPOSANTE 1 Ciblage et renforcement du dispositif de l'offre			
Résultat 1: 1 000 jeunes ruraux ciblés formés aux plans technique, organisationnel pour conduire durablement des AGR dans filières avicoles et piscicoles	500 jeunes hommes et 500 jeunes femmes sont formés sur le plan technique et organisationnel	Rapports d'activités CNOP et AOPP	Adhésion des jeunes et des familles à la pertinence du projet
Produit 1.1: des outils d'identification des motivations des jeunes et de négociation avec leurs familles élaborés	1 guide d'identification des jeunes et 1 guide de négociation avec les familles développés	Rapports d'activités AOPP	Disponibilité de ressources humaines expérimentées
Produit 1.2.: un dispositif de formation adapté aux besoins des jeunes ruraux fonctionnel sur les 2 filières	Capacités opérationnelles du Centre de formation de Nyéléni renforcées 4 modules de formation sont mis au point 95 % des bénéficiaires de prêt adoptent les techniques et conseils diffusés lors des formations 80 % des bénéficiaires adoptent au moins 5 bonnes pratiques nutritionnelles après la formation une équipe dédiée de 4 animateurs AOPP et 68 relais paysans opérationnels sur le conseil et le suivi des bénéficiaires	Bilan des acquisitions matérielles, pédagogiques et infrastructurelles Rapport d'activités CNOP Cahiers de suivi technique des ateliers de production avicole et piscicoles, rapport d'activité Enquête Connaissances Attitudes et Pratiques (CAP) couplée à l'enquête Score de Diversité Alimentaire Contrats de prestations et rapports d'activités des animateurs	Gestion rigoureuse des acquisitions Disponibilité à l'adaptation des modules Motivation des exploitants des fermes-modèles Capacité d'OP présentes à identifier les paysans-relais Capacité des paysans-relais à relayer les formations
COMPOSANTE 2 Appui aux initiatives économique des jeunes ruraux et partenariats avec le secteur privé			
Résultat 3: Des AGR mises en place et fonctionnelles	90% des AGR créées et sont consolidées	Rapports d'activités AOPP	Adhésion permanente et conséquente des jeunes ruraux pour les initiatives entrepreneuriales;
Produit 3.1: un mécanisme de financement des investissements des jeunes ruraux est opérationnel	- une convention de partenariat signée entre une institution locale de financement et les OP - 90% des prêts accordés sont remboursés	Convention signée	Capacité des organisations paysannes à faire une offre pertinente

² Ce taux de survie des AGR est aligné sur celui du FIER

Description	Indicateurs	Moyens de vérification	Hypothèses
Résultat 4: Les bénéficiaires de prêt et leur organisations paysannes assurent la commercialisation et l'approvisionnement pour les ateliers d'aviculture et de pisciculture financés par le projet	75% des volumes produits par les bénéficiaires de prêts sont commercialisés	Rapports d'activités AOPP	Disponibilité à temps du financement
Produit 3.1: Des tables filières par filière et par cercle créées	4 tables filières installées et réunies tous les 4 mois dans les 4 cercles	Rapport d'activités de l'AOPP	
Produit 3.2: Un appui est apporté aux organisations paysannes de base aux plans organisationnel, technique et financier dans leur capacité d'approvisionnement en intrants, services et commercialisation	Organisation de sessions de formation pour la gestion des OP Plan d'approvisionnement et de commercialisation présent chez les bénéficiaires Nombre de contrat d'achat et de commercialisation	Compte-rendu des formations Plans	Disponibilité et motivation des acteurs en aval
COMPOSANTE 3 Pilotage, mise en œuvre, suivi et capitalisation			
Résultat 3.1: Des AGR mises en place et fonctionnelles	90% des AGR créées et sont consolidées	Rapports d'activités AOPP Evaluation intermédiaire et finale	Adhésion permanente et conséquente des jeunes ruraux pour les initiatives entrepreneuriales
Produit 3.1.1: un dispositif humain d'accompagnement de proximité des jeunes est mis en place au sein des organisations paysannes pour le montage et la mise en œuvre des AGR	Une équipe dédiée de 4 animateurs AOPP et 64 relais paysans opérationnels sur le conseil et le suivi des bénéficiaires	Contrats de prestations et Rapports d'activités des animateurs	Capacité des organisations paysannes présentes à identifier les paysans-relais Capacité des paysans-relais à relayer les formations et à suivre les bénéficiaires
Produit 3.1.2: un mécanisme de financement des investissements des jeunes ruraux est opérationnel	Une convention de partenariat signée entre une institution locale de financement et les OP 95% des prêts accordés sont remboursés	Convention signée	Accord des institutions financières sur la mise en place d'un produit financier adapté aux productions avicoles et piscicoles du projet
Résultat 3.2: Les bénéficiaires de prêt et leurs organisations paysannes assurent la commercialisation et l'approvisionnement pour les ateliers d'aviculture et de pisciculture	90% des volumes produits par les bénéficiaires de prêts sont commercialisés	Rapports d'activités CNOP/AOPP	Disponibilité à temps du financement Niveau de productivité des élevages attendus atteint
Produit 3.2.1: Des tables filières par filière et par cercle créées	1 table filière pisciculture et une table filière aviculture installées/Cercle et /Région se réunissent	Rapport d'activités CNOP/AOPP Compte rendu des tables filières	Disponibilité et intérêt des acteurs sur les tables filières
Produit 3.2.2: Un appui est apporté aux organisations paysannes de base aux plans organisationnel, technique et financier dans leur capacité d'approvisionnement en intrants, services et commercialisation	Organisation de sessions de formation pour la gestion des OP Plans d'approvisionnement et de commercialisation présents chez les bénéficiaires Contrats d'achat et de commercialisation	Compte-rendu des formations Plans d'approvisionnement et de commercialisation, évaluation externe Contrats d'achat et commercialisation	Disponibilité et motivation des acteurs en aval Intérêt des organisations paysannes sur ce dispositif Intérêt des fournisseurs et des clients sur la contractualisation
Résultat 3.3: Les activités du projet sont capitalisées et diffusées	Une analyse des résultats techniques, économiques, sociaux et environnementaux est réalisée et diffusées	Rapport d'analyse des résultats du projet	Un système de suivi évaluation est mis en place et permet de fournir les données de base Tenue des cahiers de suivi des élevages tenus à jour
Produit 3.3.1: des modules de formation sont validés et diffusés, des fiches techniques élaborées et diffusées, un film de capitalisation est produit et mis en ligne	Production d'un module de formation Aviculture, d'un module de formation pisciculture, d'un module nutrition et Production d'un film de capitalisation	Modules de formations Film	Disponibilité des consultants Traduction de qualité Disponibilité de prestataires pour le film
Produit 3.3.2: Un atelier de clôture national permet de diffuser les informations du projet auprès des PTF du Mali et des Directions nationales concernées	Organisation d'un atelier national avec présentation des résultats et recommandations pour le passage à l'échelle du projet	Actes de l'atelier Liste de présence des participants	Disponibilité des participants